BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 724

26 – DRÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Ventes et cessions

821 823 812 RCS Romans.
AZUREFA.
Forme : Société en Nom Collectif.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 368, Avenue Des Abricotiers, Za Champgrand, 26270 Loriol-sur-Drôme.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE AZUREFA Société en nom collectif au capital de 5 000 euros Siège social : 368 avenue des Abricotiers ZA Champgrand 26270 LORIOL SUR DROME 821 823 812 RCS ROMANS et ENTREPRENDRE Société à responsabilité limitée au capital de 9 568 euros Siège social : Zone Artisanale ou Zone d'activités de Champgrand 26270 LORIOL SUR DROME 395 178 072 RCS ROMANS AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LORIOL SUR DROME du 11 Mai 2021, La société AZUREFA, société en nom collectif au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 368 avenue des Abricotiers ZA Champgrand 26270 LORIOL SUR DROME, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 821823812 RCS ROMANS, et la société ENTREPRENDRE, société à responsabilité limitée au capital de 9 568 euros, dont le siège social est Zone Artisanale ou Zone d'activités de Champgrand 26270 LORIOL SUR DROME, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 395178072 RCS ROMANS, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société AZUREFA par la société ENTREPRENDRE. La société AZUREFA ferait apport à la société ENTREPRENDRE de la totalité de son actif, soit 317 711 euros, à charge de la totalité de son passif, soit .369 687 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à - 51 976. euros. La société ENTREPRENDRE détenant la totalité des 5000 parts composant le capital social de la société AZUREFA, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de AZUREFA détenues par ENTREPRENDRE un mali de fusion de - 56 976 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01 janvier 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société AZUREFA depuis le 01 janvier 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ENTREPRENDRE. La société AZUREFA sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 30 Juin 2021 sous réserve de son approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ENTREPRENDRE et par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société AZUREFA Les créanciers de la

société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS au nom des deux sociétés le 11 Mai 2021. Pour avis.

